ᑲᑎᒪᔨᑦ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᖃᓐᓇᕐᓂᖅᓴᖅ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Titre : Coordonnatrice ou coordonnateur des vidéoconférences
Ministère : Services communautaires et gouvernementaux
Localité : Iqaluit

Référence : 14-505105

Type d'emploi : Poste permanent

Salaire : 85 215 $ par année (37,5 heures/semaine)

Indemnité de vie dans le Nord : 15 016 $ par année
Syndicat : Syndicat des employés du Nunavut (SEN)
Logement : Un logement subventionné est offert pour ce poste.
Date de clôture : 21 decembre 2018 à minuit (HE)

Il s'agit d'un poste de nature très délicate et une vérification du casier judiciaire jugée acceptable ainsi qu'une attestation de la capacité à travailler auprès d'une clientèle vulnérable sont requises.

Conformément à la directive 518 du *Manuel des ressources humaines,* cette possibilité d'emploi est ouverte seulement au personnel du gouvernement du Nunavut.

Sous l'autorité de la spécialiste technique principale ou du spécialiste technique principal responsable des réseaux, la coordonnatrice ou le coordonnateur des vidéoconférences assure la conception et la mise en place de services audio et vidéo pour l'ensemble du Nunavut, ce qui comprend la prestation de services de vidéoconférence et d'audioconférence et de formations connexes, par vidéoconférence, sur les applications administratives de ces technologies au gouvernement du Nunavut.

La ou le titulaire du poste détermine les besoins en matière de programmes pour chaque lieu de travail dans le territoire et soutient l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de vidéoconférence et d'audioconférence gouvernementaux. Elle ou il donne les formations requises sur ces programmes et veille au maintien des compétences afin que la prestation des services se fasse efficacement.

Les connaissances, les compétences et les aptitudes requises pour ce poste s'acquièrent généralement par l'obtention d'un diplôme reconnu en technologie informatique, en informatique ou dans un domaine connexe ainsi que dans le cadre de trois (3) années d'expérience pertinente. Constitue un atout le fait de détenir une certification ITIL (Information Technology Infrastructure Library); d'avoir de l'expérience en gestion de projets et de contrats dans un environnement de GI/TI; et de connaitre le domaine des communications satellites.

Si vous souhaitez postuler, envoyez votre CV et une lettre d'accompagnement à l'adresse gnhr@gov.nu.ca. Veuillez indiquer le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE du poste en objet.

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe de la représentativité de l'effectif, afin de mieux comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiutes et Nunavummiuts. La priorité est accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut. Les candidates et candidats qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauchage doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence d'un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude de la candidature.
- Les candidates et candidats peuvent envoyer leur CV dans la langue officielle de leur choix.
- Une liste d'admissibilité pourrait être créée pour pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidates et candidats retenus pour une entrevue.

COORDONNÉES : Ministère des Finances
Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succ. 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
www.gov.nu.ca/fr/finance

Téléphone : 867 975-6222
Sans frais : 1 888 668-9993
Télécopieur : 867 975-6220
Courriel : gnhr@gov.nu.ca

ᑲᑐᑎᓗᒍ ᓄᓇᕗᑦ ᐱᕈᖅᐸᓪᓕᐊᑎᓪᓗᒋᑦ
Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

POSSIBILITÉ D'EMPLOI AU GOUVERNEMENT DU NUNAVUT

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktitut, l'inuinnaqtun, l'anglais et le français. La maitrise d'au moins deux d'entre elles est aussi un atout, tout comme la connaissance de la langue, des communautés, de la culture et du territoire inuits ainsi que de l'Inuit qaujimajatuqangit.

Les candidatures affichant une combinaison acceptable d'études et d'expérience qui équivaut aux exigences pourraient être prises en considération.

Si vous souhaitez postuler, envoyez votre CV et une lettre d'accompagnement à l'adresse gnhr@gov.nu.ca. Veuillez indiquer le NUMÉRO DE RÉFÉRENCE du poste en objet.

- Le gouvernement du Nunavut souscrit au principe de la représentativité de l'effectif, afin de mieux comprendre et satisfaire les besoins des Nunavummiutes et Nunavummiuts. La priorité est accordée aux Inuites et Inuits du Nunavut. Les candidates et candidats qui désirent profiter de la Politique de priorité d'embauchage doivent clairement indiquer qu'ils y sont admissibles.
- Pour certains postes, l'embauche est permise sous réserve qu'en l'existence d'un casier judiciaire, celui-ci soit jugé acceptable. Le fait de posséder un casier judiciaire n'élimine pas d'emblée l'étude de la candidature.
- Les candidates et candidats peuvent envoyer leur CV dans la langue officielle de leur choix.
- Une liste d'admissibilité pourrait être créée pour pourvoir de futurs postes vacants.
- Il est possible d'obtenir les descriptions de poste par télécopieur, par courriel ou sur le site web.
- Nous communiquerons uniquement avec les candidates et candidats retenus pour une entrevue.

COORDONNÉES : Ministère des Finances
Gouvernement du Nunavut
C. P. 1000, succ. 430, Iqaluit (Nunavut) X0A 0H0
www.gov.nu.ca/fr/finance

Téléphone : 867 975-6222
Sans frais : 1 888 668-9993
Télécopieur : 867 975-6220
Courriel : gnhr@gov.nu.ca